

Les deux volumes que Jean-François Condette consacre aujourd'hui à l'histoire des recteurs d'académie sont les premiers d'un triptyque qu'il devrait conclure, en 2008, par une histoire de l'action menée par les recteurs dans leur espace académique depuis la création du corps, en 1808.

S'il coïncide opportunément avec la célébration d'un bicentenaire, cet ouvrage est cependant tout sauf une oeuvre de circonstance. Il s'inscrit au contraire dans une politique de constitution d'instruments de recherche historique que le Service d'histoire de l'éducation et l'Institut d'histoire moderne et contemporaine ont conjointement inaugurée au milieu des années 1980. Le coeur de ce projet scientifique et éditorial consistait dans la publication de dictionnaires biographiques, dont une dizaine ont paru à ce jour, supports à des études s'inscrivant essentiellement dans deux perspectives : l'histoire sociale des élites universitaires, l'histoire administrative de l'enseignement. Tel est également le cas du triptyque consacré aux recteurs d'académie.

Le pivot en est le deuxième tome, qui contient les notices biographiques des 360 recteurs ayant exercé entre 1809 et 1940. La forme-dictionnaire a des exigences et des vertus qu'il est à peine besoin de rappeler. Elle oblige son auteur à une recherche d'informations plus systématique que celle qui serait strictement requise pour écrire l'histoire d'un groupe social ou professionnel. Celle-ci peut se satisfaire d'une vérité statistique tolérant des lacunes dans l'information, à partir du moment où l'historien estime que son modèle narratif et explicatif est saturé et que s'applique trop durement la loi des rendements décroissants dans l'exploitation des sources. La rédaction d'un dictionnaire nominatif oblige au contraire son auteur à remplir aussi systématiquement que possible toute la grille prédéfinie pour l'histoire d'un groupe, en l'occurrence d'un corps, quelle que soit l'hétérogénéité du destin individuel de ses membres, d'autant plus grande lorsque la vie des acteurs concernés s'inscrit dans une durée de deux siècles et demi, les plus anciens recteurs étant nés sous Louis XV. On observera ici que si les longues et minutieuses recherches nécessaires à la rédaction de ce dictionnaire ont bien entendu reposé sur l'énergie toute personnelle de J.-F. Condette, celui-ci a pu s'appuyer aussi sur l'expérience et la disponibilité collective du Service d'histoire de l'éducation, dont le rôle dans la réalisation de l'ouvrage illustre assez bien ses missions de laboratoire de service.

La logique de l'objet qui sous-tend la rédaction d'un dictionnaire biographique faisait dire à Maurice Agulhon, préfaçant l'un des premiers volumes de cette collection : « Quoi de plus lourd qu'un dictionnaire ! Mais aussi, quoi de plus vrai ! » Lourdeur et vérité ont en effet partie liée. La forme-dictionnaire ne permet pas seulement, pour paraphraser Alexandre Vialatte, de « penser un groupe social dans l'ordre alphabétique exact »..., ce qui rendrait déjà bien des services aux historiens qui perdent un temps précieux à identifier et caractériser les personnages qu'ils rencontrent au fil de leurs recherches. Un dictionnaire comme celui des recteurs permet surtout d'accéder à ce que Guy Thuillier appelait une forme de *réel administratif* : entre les attributions générales des recteurs, dont l'auteur retrace l'évolution dans le premier tome de l'ouvrage, et le rôle de tel ou tel d'entre eux, situé dans le temps d'un mandat et l'espace d'une académie, le dictionnaire permet de définir la fonction rectorale comme la somme de l'action de ceux qui l'ont exercée.

Constituées en corpus, la figure et la fonction du recteur offrent dès lors, par delà stéréotypes et anecdotes, la matière à des analyses qui peuvent prétendre au sérieux historique. C'est à quoi s'est attaché J.-F. Condette lui-même, dans le premier volume de l'ouvrage, consacré à "la formation d'une élite administrative au service de l'Instruction publique". Son propos y est rien de

moins que d'expliquer cette exception culturelle française qu'est la fonction de recteur, sans équivalent dans le système éducatif d'aucun pays démocratique connu. Trois idées s'entrecroisent ici. L'une est la remarquable survie de la fonction, qui a traversé deux empires, deux monarchies et quatre républiques. L'auteur consacre des pages tout à fait pénétrantes à nous expliquer, au plus près du contexte et de la conjoncture politiques, les raisons qu'ont eues chacun des régimes pour maintenir et actionner la fonction rectorale, fût-ce en infléchissant les missions qui lui étaient confiées et le profil exigé de ses titulaires. C'est que – deuxième idée-force – par delà la trompeuse pérennité des dénominations institutionnelles, la fonction rectorale a connu depuis sa création des évolutions plus ou moins profondes, que J.-F. Condette s'attache à caractériser avec un remarquable souci de la chronologie et de la périodisation, depuis la progressive professionnalisation et universitarisation de ses titulaires, jusqu'à leur rôle actuel de managers, de gestionnaires et de médiateurs.

Enfin, se dégage des analyses de l'auteur l'idée que la longévité de l'institution doit avoir quelque rapport aussi avec les qualités intellectuelles, morales et professionnelles de ceux qui l'ont illustrée. En puisant dans les sources extrêmement riches qu'a laissées l'administration de l'Instruction publique, il a pu dresser un véritable portrait de groupe du corps rectoral, dans ses origines sociales, sa vie familiale, ses convictions politiques et religieuses, mais aussi son comportement, ses aptitudes, voire ses traits de caractère, sujets sur lesquels l'inspection générale, notamment, n'hésite pas à parsemer ses rapports de jugements d'où l'administrativement correct est banni ; les historiens de l'alphabétisation, par exemple, liront avec peine le jugement assassin (« À quoi excelle-t-il ? À se faire valoir ! ») dont l'inspection générale gratifie l'icône de leur discipline, le recteur Maggiolo... Cet exemple et quelques autres, où il est question de maîtresses cachées ou de chiens voraces, esquissent une *Comédie rectorale* qui offre un agréable contrepoint aux tableaux et aux statistiques dont est faite l'austère richesse de l'ouvrage, mais ne détournent pas de l'essentiel, qui est le constat d'une large prédominance d'hommes dévoués et de conviction sur les opportunistes, les girouettes et les dilettantes.

Reste une idée majeure que J.-F. Condette n'a fait ici qu'annoncer et esquisser, dans l'attente du volet qui achèvera le triptyque : les recteurs n'ont pas été que les relais exécutifs de l'État, prévus lors de la création du corps ; ils ont fini par devenir aussi, pour des raisons diverses, les porte-parole de leur circonscription académique, prenant des initiatives dans ce cadre, ou relayant celles qui en émanaient. L'histoire de l'enseignement a jusqu'à présent privilégié plusieurs niveaux d'analyse : celui de l'État au premier chef et, plus récemment, ceux des établissements et des municipalités. J.-F. Condette nous propose un niveau supplémentaire, celui de l'académie, explorée pour la première fois d'une façon systématique comme carrefour de logiques d'action montantes et descendantes. C'est dire que l'ouvrage qu'il propose n'est pas seulement une somme : c'est aussi une clé ouvrant de nouvelles portes à la recherche historique, comme à quelques-unes des réflexions les plus actuelles sur l'avenir du pilotage de notre système éducatif.

*Pierre CASPARD*

*Directeur du Service d'histoire de l'éducation*

*INRP-ENS*